

Département : ARDECHE

Commune : BESSAS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 15 Avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze Avril à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHAMBON Alain, Maire.

Présents : Alain CHAMBON, Anne-Marie PEZZANO, Sylvie CHEYREZY, Francis PANSIER, Patrick SARRAZIN, Michel LACOMBE, Hugo GOOVAERTS, Thierry GINESTE,

Absent : Pierre-Jean PRAX, Annie THOULOZE, Cédric CHANNAC

Secrétaire de séance : Patrick SARRAZIN

DELIBERATIONS PRISES A L'UNANIMITE

- **Vote du budget primitif 2024 commune**
 - Section de fonctionnement dépenses : 410 080.35 €
 - Section de fonctionnement : recettes : 410 080.35 € dont 153 604.36 € de résultat reporté
 - Section d'investissement dépenses : 139 679.88 €
 - Section d'investissement recettes : 139 679.88 € dont 55 535.09 € reporté.

- **Vote du budget primitif 2024 assainissement**
 - Section d'exploitation dépenses : 28 406.63 €
 - Section d'exploitation recettes : 28 406.63 € dont 16 729.13 € de résultat reporté
 - Section d'investissement dépenses : 52 675.58 €
 - Section d'investissement recettes : 52 675.58 € dont 8 212.00 € reporté.

- **Remplacement des luminaires consommateurs par des ampoules LED, demande à effectuer auprès du SDE**

Le maire informe le conseil municipal qu'un devis a été demandé auprès du SDE 07 pour remplacer 17 luminaires en ampoules LED. Le devis s'élève à 15 731.01 € HT. La part restant à charge pour la commune s'élèverait 8 258.78 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES

- Cimetière : remise en état de l'allée centrale et élagage des cyprès

Le Maire
Alain CHAMBON

